

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE GADAGNE

Du mercredi au dimanche
de 10h30 à 18h30.

HORAIRES DES ACTIVITÉS

Balades urbaines :

Du lundi au samedi de 9h à 20h.
Trêve hivernale du 16 novembre 2020
au 22 février 2021

Visites guidées et ateliers aux musées :

Mardi de 9h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h15
Mercredi, jeudi et vendredi de 9h15 à 18h.
Samedis 10h45 à 18h.

Visites en autonomie des collections :

du mercredi au dimanche de 10h30 à 18h,
en fonction des plages horaires disponibles.

TARIFS DES ACTIVITÉS

Les tarifs dépendent :

- du type d'activité que vous souhaitez :
visite guidée, atelier, parcours hors les murs
- de sa durée : 1h, 1h30, 2h
- pour la visite, de sa forme : en autonomie,
avec un guide extérieur ou avec un
médiateur du musée
- et de la typologie du groupe : tarifs
spécifiques pour les publics du champ social
et en situation de handicap

Merci de contacter le service des
réservations pour plus de renseignements
gadagne.publics@mairie-lyon.fr
04 78 42 03 61

Pour préparer une visite, les encadrants du
groupe bénéficient d'une entrée gratuite,
sur présentation du courrier de réservation
à la billetterie.

RENSEIGNEMENTS

gadagne.publics@mairie-lyon.fr
04 78 42 03 61 (aux horaires indiqués ci-
dessous)

RÉSERVATION

Uniquement par téléphone :

04 78 42 03 61
Lundi, mardi et mercredi de 15h à 17h
Jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à
17h

Réservation obligatoire, y compris pour
les groupes en autonomie, au minimum 3
semaines avant la date souhaitée.

En cas de retard,

Merci de prévenir le service des réservations
ou le secrétariat au 04 78 42 03 61.

Pour les retards de moins de 15 min
(activités d'1h) et de 30 min (activités
d'1h30 ou 2h) l'activité est maintenue mais
terminera à l'heure initialement prévue,
sans modification du tarif.

Au-delà, l'activité est annulée.

Le groupe pourra faire une visite libre des
collections, sous réserve d'ouverture et de
disponibilité des espaces.

Toute annulation doit être communiquée au
musée Gadagne 72h ouvrables (hors week-
end) avant la date de la visite.

Un montant forfaitaire de 20 €
correspondant aux frais de dossier pour
absence d'annulation dans les délais sera
appliqué, sauf cas de force majeure.

ACCÈS

1 place du petit Collège – Lyon 5^e

Accès aux personnes à mobilité réduite
au 14 rue de Gadagne.

Méto : Ligne D - arrêt vieux Lyon

Bus : C3, C14, 40, 19, 31, S1

Vélo'v : stations Saint-Paul, Place Fousseret,
rue de la Baleine.

Parkings autocars : quai Romain Rolland
et quai de Bondy.

PAIEMENT

Le règlement est possible en espèces, carte
bleue, chèque adressé à l'ordre du musée
Gadagne ou par virement bancaire.

Pour connaître les modalités de règlement,
prendre contact avec le service des
réservations.

LE JOUR DE L'ACTIVITÉ

À votre arrivée (sauf pour les activités hors-les-murs)

Pour le bon fonctionnement de l'activité, merci de bien vouloir respecter les horaires indiqués sur votre confirmation de réservation. **Il est recommandé de se présenter 15 min avant** afin d'accomplir les formalités d'usage à la billetterie.

En arrivant, il est demandé aux groupes d'attendre dans la grande cour. Seul le responsable doit se rendre au comptoir d'accueil-billetterie afin d'effectuer les formalités d'entrée.

VESTIAIRE

Gadagne dispose d'un vestiaire avec un espace réservé aux groupes. Adressez-vous à l'accueil à votre arrivée.

COMMODITÉS

Gadagne dispose d'une salle hors-sacs à la mairie annexe du 5^e arrondissement pour les pique-niques. Réservation indispensable de cet espace lors de votre réservation de l'activité.

Les pique-niques sont interdits dans l'enceinte des musées, de la grande cour et du jardin.

Quelques lieux pour pique-niquer à proximité des musées :

- > Place Ennemond Fousseret (à 2 min à pied).
- > Jardin public, 15 rue du Boeuf (à 5 mn à pied).
- > Jardin archéologique, attenant à la cathédrale saint-Jean (à 10 min à pied).

Des toilettes sont accessibles librement aux groupes ayant réservé, aux horaires d'ouverture du musée.

Pour les groupes en balade les lundis et mardis, des toilettes publiques sont accessibles à l'entrée du métro vieux Lyon.

POUR LES BALADES URBAINES :

Merci de bien vérifier le lieu de rendez-vous !

Ce dernier est indiqué sur votre bon de réservation.

POUR UNE VISITE RÉUSSIE

Les musées sont des lieux de partage, de découverte et d'échange. Pour que la visite se fasse dans les meilleures conditions quelques règles d'usage...

Aux musées Gadagne, il est vivement conseillé de :

- > Prendre des photos (sans flash), sauf mention contraire.
- > Manipuler les marionnettes mises à disposition.
- > Flâner dans les jardins, accessibles gratuitement !
- > Regarder les vidéos dans les salles.
- > Dévorer des yeux les objets.
- > Explorer les salles avec les livrets jeux.
- > S'émouvoir, rire, partager entre amis ou en famille.

Aux musées Gadagne, on ne peut pas :

- > Boire, manger ou fumer hors du café Gadagne.
- > Prendre des photos avec flash.
- > Venir avec son chien (sauf chien guide d'aveugle).
- > Venir avec un vélo, des rollers, skates et trottinettes.

LE CAFE GADAGNE

Situé au 4^e et dernier niveau, le Café Gadagne propose une restauration à tous ceux qui souhaitent profiter d'un moment de détente lors de leur visite du musée Gadagne, à l'abri du murmure de la ville. Aux beaux jours, sa terrasse ombragée, sous les treilles, offre une magnifique vue sur les jardins de Gadagne. Ouvert du mercredi au dimanche de 10h30 à 18h
Contact et réservation : 04 87 62 40 62

INFORMATION SANITAIRE

L'accueil des groupes, les ateliers, visites et autres actions de médiation se déroulent dans le respect des normes sanitaires nationales. En fonction de l'évolution de ces normes : certaines informations du présent document sont susceptibles d'évoluer, merci de votre compréhension.

